



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## programmes

Question écrite n° 82415

### Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le contenu annoncé du nouveau programme de sciences économiques et sociales (SES) de seconde. En effet, il semblerait que la plupart des questions de société qui y étaient abordées jusqu'à présent - suppression des questionnements sur l'emploi et le chômage, sur l'investissement, sur les revenus et les inégalités ou encore sur les transformations de la famille - aient été supprimées au profit de questions sur l'épargne, la fixation des prix (y compris du prix d'équilibre) dans une perspective positiviste et monolithique de l'économie. Taire les questions de société, c'est renoncer à la dimension citoyenne que véhiculent tous les enseignements généraux du lycée et c'est faire perdre à l'enseignement des SES ce qui fonde son succès depuis plus de 40 ans. C'est pourquoi il lui demande ce que compte faire le Gouvernement afin que les lycéens puissent toujours disposer des moyens de se repérer dans l'actualité économique et sociale dans laquelle ils baignent à travers les discussions de famille et les médias comme la télévision, la radio, l'Internet ou la presse écrite.

### Texte de la réponse

Le préambule du programme d'enseignement des SES pour la classe de seconde précise bien qu'il « s'agit de donner à tous les élèves, qu'ils poursuivent ou non leurs études dans les séries ES ou STG, les éléments de base d'une culture économique et sociologique indispensable à la formation de tout citoyen qui veut comprendre le fonctionnement de l'économie et de la société dans laquelle il vit ». Ce programme a suivi la procédure institutionnelle habituelle avant d'être publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale (BOEN) du 29 avril 2010 : il a été mis en consultation dans les académies de janvier à mars 2010 sous forme de projet puis réajusté pour tenir compte des observations et des propositions des enseignants, et présenté au Conseil supérieur de l'éducation le 31 mars 2010. Les contenus initialement proposés ont été revus ; la place de la sociologie a été développée ; des questions d'actualité ont été introduites, par exemple l'emploi et la relation emploi-chômage. Des notions jugées trop abstraites ont été supprimées (thème des organisations, coût marginal), remplacées par d'autres comme pouvoir d'achat, valeur ajoutée, progrès technique. Si le thème de la famille en tant que tel n'est pas proposé à l'étude en seconde, c'est qu'il fait appel à l'anthropologie, science qui, pédagogiquement, prend tout son sens dans le cadre pluridisciplinaire des classes de terminales ES. De surcroît, à partir des thèmes proposés par le programme comme « ménages et consommation » ou « individu et culture », le professeur est libre d'aborder les questions d'inégalité ou de transformations de la famille pourvu qu'il respecte les objectifs fixés. Dans tous les cas, le texte du programme insiste sur le fait que « les professeurs s'attacheront à organiser la réflexion des élèves et surtout à donner du sens aux apprentissages ». Enfin, le préambule du programme de seconde propose aussi aux professeurs, tout en réaffirmant leur liberté pédagogique, de « s'efforcer de mettre les élèves en situation d'activité intellectuelle et de veiller à diversifier leurs dispositifs pédagogiques en développant notamment la recherche documentaire, l'utilisation de l'outil informatique et de l'Internet ».

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

**Circonscription** : Meurthe-et-Moselle (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 82415

**Rubrique** : Enseignement secondaire

**Ministère interrogé** : Éducation nationale

**Ministère attributaire** : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 29 juin 2010, page 7150

**Réponse publiée le** : 21 décembre 2010, page 13779